



ENSEIGNEMENT

LoRdi REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Contacts

N°Vert 0 800 456 001

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Hôtel de Région

201 avenue de la Pompignane
34064 Montpellier cedex 2
Tél. 04 67 22 80 00

laRegion.fr

Rectorat de l'académie de Montpellier

31 rue de l'Université - CS 39004
34064 Montpellier
Tél. 04 67 91 47 00

www.ac-montpellier.fr

- Ce document a été imprimé sur papier PEFC, blanchi sans chlore issu de forêts gérées durablement - FCBA / 10-01203 - Ne pas jeter sur la voie publique -
- Direction de la Communication de la Région Languedoc-Roussillon - © photos : Région Languedoc-Roussillon - juillet 2011



À retenir...

- La Région vous donne gratuitement un ordinateur portable individuel appelé LoRdi que vous pourrez utiliser durant toute votre scolarité ;
- LoRdi sera distribué dans les lycées du 27 septembre au 21 octobre ;
- LoRdi vous sera donné uniquement contre remise de la convention signée par vous et vos parents en deux exemplaires ;
- Un justificatif d'identité devra également être présenté ;
- LoRdi n'est pas assuré contre le vol et la casse par la Région. Il vous appartient, à vous et à vos parents si vous êtes mineur de l'assurer. Contactez votre assureur scolaire pour plus d'information ;
- En cas de perte, de vol ou de casse, aucun matériel ne sera remplacé par la Région quelle que soit la cause ;
- LoRdi est garanti 3 ans avec une assistance technique à votre disposition du lundi au vendredi, de 8h à 18h au **N°Vert 0 800 456 001**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



A la jeunesse : Notre engagement pour votre réussite

laRegion.fr





Christian Bourquin,
Président
de la Région
Languedoc
Roussillon

Pourquoi la Région offre-t-elle LoRdi à tous les lycéens de seconde ?

En 2004, en même temps que le lancement d'un plan de construction et de rénovation des lycées, nous avons décidé la gratuité des livres et du 1^{er} équipement pour tous les lycéens et les apprentis : une économie moyenne pour les familles de 250 € par élève et par an.

Aujourd'hui, en équipant gratuitement les lycéens d'un ordinateur portable, la Région favorise la maîtrise des technologies de l'information et de la communication utilisées dans tous les secteurs de l'économie et dans la vie quotidienne. Il ne doit pas y avoir de décalage entre l'école et la vie !

Quelles sont les caractéristiques de LoRdi ?

LoRdi n'est pas seulement un ordinateur portable, il est un outil au service de l'enseignement. Nous avons choisi un matériel de gamme professionnelle, de grande qualité à la mesure de l'enjeu. Cet équipement offre une autonomie de plus de 6h associée à une utilisation nomade et un transport quotidien.

LoRdi et l'ENT constituent-ils mon bureau numérique ?

Oui ! LoRdi c'est d'abord un outil individuel de production de ressources : résumés de cours, devoirs à rendre, fichiers audio en langues, etc. Pour ce faire vous allez recevoir des logiciels disciplinaires de cartographie, de géométrie, de génétique et bien d'autres applications validées par l'Éducation Nationale et déposées sur l'Environnement Numérique de Travail (ENT).

C'est aussi le moyen d'accéder en autonomie, via l'Internet, à votre espace personnel sur cet ENT où vous pourrez consulter, rechercher et stocker vos documents et accéder à ceux qui y sont déposés à votre intention par vos enseignants et votre établissement.

Suis-je en sécurité quand je me connecte à internet depuis mon portable ?

Les services du Rectorat et de la Région ont collaboré étroitement pour que, depuis l'établissement, vous puissiez vous connecter de façon sécurisée à internet : filtrage des sites, antivirus, authentification. Néanmoins, en dehors de l'établissement, le portable devient un ordinateur tout à fait personnel et soumis aux règles édictées par la famille.



Christian Philip,
Recteur
de l'académie
de Montpellier,
Chancelier
des Universités

LoRdi : un ordinateur portable allié à un fort contenu pédagogique pour votre réussite

Un double usage lycée/maison

LoRdi c'est d'abord votre outil au service de l'enseignement pendant le temps scolaire au lycée et une utilisation en dehors du lycée pour le travail personnel ou les activités ludiques.

Un équipement gratuit pour les 32 000 élèves de seconde

La Région vous donne gratuitement un ordinateur portable individuel qui devient votre propriété. Vous pourrez l'utiliser durant toute votre scolarité au lycée.

Une garantie et une assistance

LoRdi sera couvert par une garantie de 3 ans par le distributeur. Un numéro vert  800 456 001 sera mis à votre disposition du lundi au vendredi, de 8h à 18h pour toutes les difficultés rencontrées.

Le PC portable DELL Vostro V130

- **Processeur performant** et de basse consommation électrique permettant une autonomie accrue de fonctionnement ;
- **Écran confortable** (13,3 pouces), avec traitement antireflet pour réduire la fatigue visuelle ;
- **Autonomie importante** de plus de 6 heures ;
- **Machine très légère et robuste** : 1,6 Kg et coque en aluminium ;
- **Système d'exploitation haut de gamme** : logiciels Windows 7 (7 pro 64) ;
- **Écologique** : il est fourni avec une sacoche fabriquée à partir de bouteilles recyclées ;
- **Équipé de logiciels libres** (suite bureautique, utilitaires, antivirus, ...) ;
- **Double connexion wifi/filaire** ;



LoRdi : connecté à l'Environnement Numérique de Travail



L'utilisation pédagogique de LoRdi se fera au moyen des ressources mises à disposition sur l'Environnement Numérique de Travail.

Qu'est ce que l'ENT ?

L'Espace Numérique de Travail est votre réseau lycéen. Cette plateforme est destinée à différents publics : enseignants, élèves, parents et à l'ensemble des personnels des lycées.

Quel est son contenu ?

Vous trouverez différents modules :

- Des informations du lycée qui vous sont destinées ainsi qu'à vos parents, messagerie interne et ses outils : agenda, carnet d'adresses... espace de stockage, cahier de texte de la classe, un lien vers les logiciels de notes et d'absences déjà en place dans les établissements, un module qui permet à chaque enseignant de mettre à votre disposition : des cours, des supports complémentaires (vidéos, schémas, textes...) ;
- Un service de soutien scolaire en ligne ;
- Un accès au passeport orientation-formation de l'ONISEP pour votre orientation ;
- De nouvelles ressources pédagogiques viendront régulièrement compléter le contenu de l'ENT.